

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la qualité et de la
protection des végétaux

Bureau de la réglementation et de la
mise sur le marché des intrants

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Marina GUEZBAR
tél. : 01 49 55 81 41 / fax : 59 49
Réf. interne : 07/07/2007



VPO ENVIRONNEMENT

Pôle AGROENV

La plaine du château

79120 LEZAY

Paris, le 13 JUIL. 2007

Objet : OXYOB (APV N°6070001)

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'homologation pour le produit OXYOB.

Suite à l'avis de l'AFSSA émis le 29/06/2006, une autorisation provisoire de vente vous est accordée sous le N° 60700001.

L'autorisation provisoire de vente : OXYOB N°6070001 est délivrée pour une durée de 4 ans, jusqu'au 11/07/2011 sous réserve de fournir dans les délais, les compléments d'informations et d'appliquer les recommandations conformes à l'avis de l'AFSSA et cités dans la décision ci-jointe.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



L'ingénieur en chef du Génie Rural,
des Eaux et des Forêts,
Sous-Directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Joël MATHURIN